XVI ANNÉE — N° 5353 — MARDI 27 JUIN 1933

LA CROIX

5 CENTIMES — 23, Grande-Rue, 23 — DE ROUBAIX-TOURCOING — 25, Rue des Ursulines — 5 CENTIMES

Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 — (POUR PARIS : 5, rue Bayard. 5)

ADVENIAT REGNUM TUUM

LA JOURNÉE

Ce matin lundi, la Chambre s'est occupée de la fraude des vins.

Ce soir, elle poursuit la discussion sur la séparation, qui semble devoir ne terminer sous peu de jours.

✕

Les processions du Saint Sacrement ont eu lieu dimanche avec un éclat particulier.

L'incident le plus notable a eu lieu à Angers où la manifestation superbe de protestation contre l'interdiction a amené quelques arrestations. Suivant l'usage du reste, les arrêtés sont de très honorables citoyens.

Les honneurs de la journée sont pour l'expédition parolesiale de M. l'abbé Soulange-Bodin aux environs de Paris.

✕

La question franco-allemande est toujours au même point.

De l'ensemble des articles de presse il résulte que l'Allemagne ne veut pas positivement la guerre, mais qu'elle n'hésiterait pas à l'entreprendre si elle sentait qu'il y a partie définitivement liée contre elle entre la France et l'Angleterre.

C'est ce qu'elle veut tirer au clair.

✕

Six de nos ministres viennent de prononcer des harangues patriotiques.

MM. Jaurès et Pelletan eux-mêmes ont donné du trémolo..... oui, eux-mêmes.

Plusieurs réunions importantes de l'« Action libérale populaire » ont eu lieu dimanche.

✕

Aujourd'hui lundi s'ouvre une session extraordinaire du Conseil supérieur du travail où sera traitée la question du délai-congé.

✕

Nous donnons la liste des nombreuses promotions faites dans les diverses armes et services.

✕

LA GUERRE. — D'après une dépêche officielle japonaise, les Russes auraient été repoussés, le 22 juin, à Nanchan-Chantou, après avoir perdu 200 hommes. L'effectif des Russes était de 3 000 hommes, avec plusieurs canons.

L'armistice paraît ajourné.

La conférence de Washington commencera vers le milieu d'août.

✕

L'ETRANGER. — D'après une dépêche du « Standard », le dernier entretien qui a eu lieu entre le ministre de France et le sultan a eu pour résultat de diminuer la tension des rapports entre la France et le Maroc, en ce qui concerne la question de frontière.

— Le nombre des tués pendant la journée de vendredi à Lods (Pologne), connu jusqu'ici, s'élève à 224, dont 99 ont été enterrés dans le village de Doly et 125 dans le village de Larsew.

— L'ambassadeur d'Autriche-Hongrie a remis à la Porte, au nom des six autres ambassadeurs, une note insistant sur la nécessité d'adopter les projets élaborés en vue de la réforme des finances macédoniennes.

— Le chancelier de l'empire allemand a reçu, hier dimanche, l'ambassadeur de France.

— Le navire-école danois a été coulé par un bateau anglais.

POLICE DES CULTES

Les vacances approchent. La Chambre le sait et, désireuse de terminer le triste ouvrage qu'elle fait à contre-cœur, sous la poussée de la Franc-Maçonnerie, elle se hâte.

Au moment où elle aborde la dernière partie de la loi de séparation, « la police des cultes », remplissons notre devoir en signalant l'esprit détestable qui en a inspiré le projet.

Quatre idées en résument les articles:

1° Exiger pour les réunions du culte le tampon municipal;

2° Supprimer les processions;

3° Interdire les emblèmes religieux;

4° Surveiller les actes et les paroles des ministres des cultes — séparés de l'Etat — avec plus de soin encore que lorsqu'ils leur étaient unis.

Et cela avec un luxe inouï de prison et d'amendes, non seulement pour les prêtres, mais pour les associations elles-mêmes que l'article 33, par exemple, met en cause directement avec un acharnement tout à fait inadmissible.

Le 1er est ridicule. Comme en effet — on l'a reconnu — des déclarations quotidiennes sont impraticables, on se contente d'une déclaration générale annuelle. Ce n'est vraiment pas la peine de faire un article de loi.

Le 2e est vexatoire au suprême degré. Autant, en effet, l'abstention des processions se comprend là où il y a de réels troubles à craindre, autant dans une foule de localités leur suppression constitue un acte injurieux et sans même l'ombre d'un prétexte, de jacobinisme sectaire. Place dans nos rues pour toutes les cavalcades, tous les cortèges, toutes les mascarades, toutes les manifestations antisociales! Interdiction aux catholiques de s'y déployer! C'est de la pure tyrannie.

Le 3e est une provocation qui nous épouvante. Aucun emblème religieux (sauf le triangle maçonnique, bien entendu) ne pourra être élevé dans un emplacement public. Jusqu'où ira la brutalité de l'application de cette mesure odieuse? Nous ne savons. Mais c'est la traduction en un texte de loi français du cri des juifs: *Tolle! Tolle! Enlevez! Enlevez!* Le peuple juif subit à travers les siècles son châtiment. Quel sera le nôtre?

Le 4e est draconien, et c'est un spectacle qui amusera la postérité de voir ces hommes qui déclarent séparer l'Eglise de l'Etat vouloir maintenir une incessante surveillance de l'Etat sur l'Eglise, pire encore qu'à l'époque du Concordat.

Nos amis, sans aucun doute, travailleront avec le même zèle que précédemment à atténuer le mal de ces textes douloureux.

Et ici qu'il nous soit permis de leur rendre un éclatant hommage. Nous savons que certains les blâment avec vivacité et leur reprochent d'avoir pris part à la discussion. Comme si le devoir d'un médecin n'était pas de lutter contre le mal, le devoir des pompiers de faire la part de l'incendie!

Nous serions bien plus avancés vraiment si, pour nous être croisés les bras par dignité, pendant un siècle peut-être, nous avions à nous débattre contre les conséquences d'un texte pire encore que celui qui nous sera donné!

Honneur donc à ceux qui ont lutté!

Pour nous, au moment où s'ouvre le dernier et important débat, nous disons aux promoteurs de la loi :

De grâce, au nom du pays de France, appliquez le principe que vous avez eu sans cesse sur les lèvres au cours de la discussion.

« Nous voulons faire une loi libérale », disiez-vous. Et voilà que vous liez, vous garottez l'Eglise! Vous multipliez contre elle avec une générosité sans pareille les interdictions, les menaces de prison, les amendes les plus sévères! Non contents d'atteindre ceux qui auront pu dire un mot de trop un jour, on dirait que vous cherchez à faire naître les occasions d'atteindre les associations cultuelles elles-mêmes pour les détruire!

Votre texte sue la haine, la violence, l'hypocrisie. Est-ce ce que vous voulez?

Pourquoi traiter ainsi l'Eglise en ennemie? Vous vous séparez d'elle: libre à vous. En la répudiant, traitez-la du moins avec respect et ayez vis-à-vis d'elle quelque ombre d'égard.

Ne voyez-vous pas les éléments de désagrégation et de corruption qui travaillent la société moderne : l'idée de patrie menacée, la jalousie des classes, l'impudeur qui s'étale, la famille ébranlée, la jeunesse blasée et corrompue, les transactions sans conscience?

Gardez le respect pour les influences morales qui seules peuvent arrêter le secret et inquiétant travail de ces éléments de ruine, et si vous faites une société sans Dieu — ce qui est déjà un immense péril, — du moins ne faites pas une société contre Dieu...

Ce serait la mort.

FRANC.

ROME

(De notre correspondant particulier)

S. Em. le cardinal Merry del Val vient d'envoyer à Dom Pothier, président de la Commission pontificale des livres liturgiques, une lettre précisant le mode de procéder à la confection de l'édition vaticane. Dom Pothier est chargé de diriger le rédaction en prenant pour base les éditions du *Liber gradualis* et de l'*Antiphonarium* publiés à Solesmes en 1895 et 1897. Il se fera aider dans le travail de revision par divers membres de la Commission. Le *Kyriale* paraîtra très prochainement.

Les Carmélites de Compiègne et les martyrs dominicains

La cause des Carmélites de Compiègne fut introduite par Léon XIII en décembre 1902. Le cardinal postulateur est S. Em. Vincent Vannutelli.

Dans la séance solennelle de la lecture des décrets sur le martyre et les miracles, en présence du Saint-Père, le 24 juin, M. Hertzog, procureur de Saint-Sulpice, postulateur de la cause, rappela le souvenir de ceux qui, dès le début, y collaborèrent, particulièrement de S. Em. le cardinal Aloisi Masella et de M. Cappier. Il exprime l'espoir que le succès de cette cause fit réussir celle de nombreux héros emportés par la même tourmente révolutionnaire.

Voici, en substance, le discours prononcé par le Saint-Père :

« La lecture des décrets est toujours une occasion de joie ; car on y propose au peuple chrétien de nouveaux exemples de vertus, on lui présente des intercessions nouvelles auprès du trône de Dieu, pour armer notre cœur d'espérance et notre faiblesse de force. Mais, de même que les étoiles sont diverses par leurs clartés, et les fleurs d'un jardin par leur parfum, ainsi y a-t-il de grandes différences parmi les saints proposés à notre imitation. Admirables sont les colombes qui vivent en dehors des eaux bouueuses de cette terre, triomphent de leurs passions par leurs belles vertus, et répandent l'odeur de leur sainteté. Mais très admirables sont ceux qui achèvent leur carrière par le généreux sacrifice de leur vie, et donnent leur sang. Saint Ambroise déclare que la qualité de martyr est le plus grand éloge possible, et Benoît XIV, si pénétré des traditions de l'Eglise, affirme que le martyre suppose richesse abondante de toutes les vertus.

» Les martyrs du-Tonkin, s'offrant pour que cessât la persécution, surpassèrent de beaucoup la vertu de tant d'autres saints, et donnèrent dans cette contrée une nouvelle gloire aux fils de saint Dominique, qui peuvent être fiers d'avoir tant de protecteurs au ciel.

» C'est une louange particulière que méritent ces vierges si faibles, sacrifiées d'abord dans le cloître, priant pour la cessation de la Terreur, puis offertes, victimes saintes, pour le salut de leur pays ; endurant la prison, les grossièretés, les insultes d'une foule en délire contre Dieu et la religion, arrachant des larmes aux plus furieux. Injustement condamnées, elles vont à l'échafaud en chantant, et chacune demande à la Supérieure la permission de placer sa tête sous le couteau.

» Je me réjouis donc avec vous, fils de saint Dominique; que le sang répandu pour la foi de Jésus-Christ multiplie vos triomphes sur la terre. Je me réjouis avec vous, fils du Carmel, et je voudrais être entendu de toutes les saintes filles qui prient dans leur cloître. Les prières des Carmélites marquèrent le terme de la Terreur, et le Christ fit luire peu à peu la tranquillité et la paix. Je forme le vœu que les prières de ces vierges fassent cesser la guerre terrible de leur patrie à l'Eglise du Christ ; que la lumière de la divine miséricorde rayonne sur les pauvres égarés, afin qu'ils reconnaissent la voie droite. Et que tous nous puissions jouir de la paix, de la tranquillité dans le Seigneur, et chanter gloire à Dieu, Père, Fils, Saint-Esprit! »

Le Saint-Père, en décrivant le martyre des Carmélites de Compiègne et en appelant d'une façon infiniment touchante leur intercession sur la France meurtrie, s'était animé, et l'émotion le gagnait de plus en plus.

C'est le R. P. Desqueyroux, procureur général des Frères Prêcheurs, qui remercia le Saint-Père au nom du R. P. Cormier, maître général. Pour cette cause comme pour celle des Carmélites, il y aura encore une Congrégation générale, dite *de tuto*, en novembre. La béatification pourrait suivre à quelques mois de distance.

OBSÈQUES DU R. P. HIPPOLYTE

Les obsèques du vénéré religieux ont eu lieu ainsi que nous l'avions annoncé, ce matin, à 10 heures, à Saint-Pierre du Gros-Caillou.

M. Richard, curé de la paroisse, a chanté la messe et présidé les funérailles. L'absoute a été donnée par Mgr de Poterat, le distingué directeur du Pèlerinage national des malades à Lourdes, dont le R. P. Hippolyte s'était occupé avec tant d'activité et de zèle.

Simple par son appareil, la cérémonie était vraiment imposante par le concours du clergé et des fidèles qui remplissaient tout le vaisseau.

Nous savons que les membres dispersés de l'ancienne famille religieuse du défunt ont été très sensibles à tant de sympathies.

Il nous sera bien permis à nous aussi qui avons le mémoire du cœur, de nous en montrer profondément émus et reconnaissants.

Gazette

COMPRENNE QUI POURRA

La ville du Mans construit à grands frais un lycée de filles. En attendant, elle a installé un collège dans un local provisoire. Ce collège a déjà été condamné, en première instance et en appel, à 500 francs de dommages-intérêts annuels pour concurrence déloyale envers une institution voisine.

La semaine dernière, il faisait ses débuts aux examens en présentant au brevet treize candidates; trois seulement ont été admises, et sur ces trois, *deux* sont sorties depuis peu d'une institution libre.

Aux mêmes examens, presque toutes les élèves des institutions libres ont été reçues.

Or, c'est aux maîtresses des élèves reçues que l'on refusait naguère le certificat d'aptitude pédagogique, tandis que les *professeurs* du collège, élite du laïcisme, sont *sacrées* de tous les titres de capacité.

Comprenne qui pourra.

MŒURS ALLEMANDES

En vérité, les antimilitaristes français ont bien tort de se plaindre. A les entendre, les soldats à la caserne sont de pauvres martyrs brutalisés par leurs officiers, ce qu'ils sont impuissants à prouver, parce que cela n'est pas. Qu'ils jettent un regard sur les armées étrangères qu'ils vantent et, en particulier, sur l'armée allemande.

A Posen, un jeune soldat, dont l'inhabileté à nettoyer son fusil avait irrité son caporal, vient encore d'être si malheureusement frappé par ce dernier dans l'abdomen à coups de manche à balai, qu'il en est mort quelque temps après.

Si de pareils faits se répétaient chez nous, nos dreyfusards ne trouveraient plus de mots pour les qualifier ayant épuisé les plus forts pour blâmer tout ce qui est bien.

LE SHAH NASR-ED-DINE

Père du shah actuel, il fut un grand ami de notre pays qu'il aimait à visiter, mais c'était un véritable potentat oriental ; cette anecdote de son dernier voyage le prouve surabondamment :

Un condamné à mort attendait à la Roquette que le président de la République eût statué sur son sort. Nasr-ed-Dine fut curieux de voir fonctionner la guillotine.

On le conduisit donc incognito à la Roquette. Mais le malheureux fut décapité si vite que le shah n'eut pas le temps de bien voir.

— Qu'on recommence! ordonna-t-il... Tenez, guillotinez ce gros-là.

Et il désignait le chef du protocole, qui se récusa vivement.

Il ne devrait pas être très recherché de se trouver trop près de ce terrible potentat!!!

MÉDAILLE D'OR BIEN GAGNÉE

Lorsque s'ouvrit l'Exposition de Saint-Louis, le bureau de la Société belge de gynécologie fit relier les bulletins et mémoires de la Compagnie, depuis son origine, en différents volumes, ayant, ma foi, fort bel aspect. Ces volumes furent envoyés au ministère avec prière de les joindre aux ballots ministériels destinés à l'Exposition de Saint-Louis. Quelques mois s'écoulèrent, et, un beau jour, les volumes furent renvoyés sous prétexte qu'ils étaient arrivés trop tard. Ils n'avaient pas quitté Bruxelles (on se croirait presqu'en France à voir la rapidité et la sureté des services ministériels); mais rien ne fut perdu pour cela.

La Société belge de gynécologie et d'obstétricque vient d'être avisée par voie officielle que le jury de l'Exposition de Saint-Louis lui a décerné une médaille d'or. Les membres de la Société belge se réjouiront tous de cette haute récompense... d'autant plus que la Société n'avait rien exposé.

LA UNIVERSAL PEACE UNION

M. A. Carnegie a été sollicité de faire un don de six millions de livres sterling dans un but pen banal. Il s'agit d'organiser immédiatement une agitation pour obtenir une alliance internationale entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le France et l'Allemagne, pour le défense de la paix. Pour faire aboutir cette agitation, il serait créé un institut Carnegie moyennant deux millions de livres sterling dans chacune des capitales : à Paris, à Londres et à Berlin.

Ces instituts fonctionneront dans les mêmes conditions que l'institut Carnegie existant actuellement à Washington. La lettre de demande dit que le don servira à mettre en mouvement tous les intellectuels des trois nations, afin d'arriver à supprimer complètement la guerre.

Il faut se dépêcher pendant qu'il est encore temps! Mais il faut craindre que ce projet ne soit qu'un rêve, et que, comme tous les rêves, il s'envole!

LE KHÉDIVE EN FRANCE

Le khédive d'Egypte est arrivé à Paris.

Le souverain Abbas-Hilmi il venait de Londres, où il avait assisté au mariage de la princesse Marguerite, fille du duc de Connaught, avec le prince Gustave-Adolphe de Suède.

Aucune réception n'a été faite en khédive ni à Boulogne, ni à Paris.

Il n'a d'ailleurs fait que traverser la capitale.

Hier soir dimanche, en effet, il prenait à la gare de Lyon le train pour Gex d'où il s'est rendu à Divonne-les-Bains pour y faire sa cure annuelle.

Dans la journée, le khédive avait fait en voiture une longue promenade à travers les allées du Bois de Boulogne.

Sur le quai de la gare de Lyon, il a été salué par les représentants de l'ambassade de Turquie et des délégués du gouvernement français.

DEUX NOUVEAUX PATRIOTES

Nous avons deux nouveaux patriotes. Il n'y en a jamais trop, mais ceux-là, comme tous les nouveaux dans la carrière, sont d'une fougue indomptable, d'une audace téméraire, d'un irrésistible élan. Il n'y a qu'à les retenir, ils casseraient les vitres, si on les laissait faire, et rendraient difficile la continuation de la pacifique conversation diplomatique de M. Rouvier avec l'Allemagne.

Ces deux nouveaux patriotes d'une ardeur si enflammée sont MM. Jaurès et Pelletan.

« Pensons-y toujours et n'en parlons jamais », disait Gambetta. Il la balle belle à M. Jaurès qui veut en parler, qui en parle, et qui renoncerait à jamais parler de rien plutôt que de renoncer à en parler, et comme il en parle!

« Si la France veut passionnément la paix, écrivait-il samedi dans l'*Humanité*, elle n'a pas peur de la guerre. » Certes elle n'en a pas peur, on le savait; mais M. Jaurès n'en a pas peur non plus, il veut qu'on le sache, et on l'apprend.

De plus, dans la conférence faite samedi à Lyon sur le socialisme unifié, il s'est superbement écrié: « La France ne doit pas abdiquer ses droits sur les provinces qui lui ont été arrachées il y a trente-cinq ans! » Attrape, Gambetta qui ne veux pas qu'on parle! Jaurès en parle!

Et il n'en parle pas, comme naguère, pour dire qu'on n'y pense plus, il en parle pour dire qu'on y pense toujours! Attrape aussi, Jaurès première manière ; attrape, enfin, *Humanité*, faite de la moelle de Jaurès lui-même; attrape, *Humanité*, qui publiais sans la moindre réserve et en bonne place l'ordre du jour de la Fédération socialiste de l'Yonne « félicitant le camarade Hervé de ses déclarations antipatriotiques », affirmant « le devoir de tous les socialistes de ne se battre que pour défendre le régime collectiviste », et invitant enfin « tous les citoyens à répondre à toute déclaration de guerre, de quelque côté qu'elle vienne, par la grève militaire et l'insurrection! »

M. Jaurès fait honte à Gambetta de sa pusillanimité opportuniste avec son « n'en parlons jamais ». — « Parlons-en toujours au contraire! » Il se fait honte à lui-même de sa lettre à André Costa avec son « la Tripolice, contrepoids devenu nécessaire aux excitations chauvines ». Chauvin, il l'est passablement, et, suivant l'expression populaire, il ne l'envoie pas dire!

Il fait honte à son *Humanité* de son appel à la désertion en cas de déclaration de guerre! « En cas de guerre, tous, nous en serions tous! Demandez plutôt à Pressensé, » autre nouveau patriote, qui déjà fait appel « aux trésors d'énergie, aux inépuisables réserves de courage et de force que renferme notre pays! »

Quant à M. Pelletan, il manifeste suivant sa manière: Il boit! mais ce n'est pas tout : Il boit à l'armée! et il y puise une patriotique ivresse. « Jamais, dit-il, nous n'avons fait le rêve insensé de priver l'armée du concours de la plus grande partie de la nation! » Non, jamais, ni M. Tissier ni lui n'ont fait ce rêve impie! Ils ont pu faire l'acte, mais ils n'ont pas fait le rêve!

C'est étonnant, tout de même, comme la trousse de la responsabilité fait sortir les antipatriotes de l'antipatriotisme!

Si l'on venait à voir ce qu'ils ont fait, ils se préparent à répondre comme le collégien pris sur le fait d'une incongruité : — ce n'est pas moi! .

J. B.

LES PROCESSIONS DE LA FÊTE-DIEU

Là où la liberté est encore laissée, on a fait dimanche avec éclat la procession du Très Saint Sacrement.

A Paris, dans la plupart des églises, la cérémonie s'est déroulée à l'intérieur des édifices. Toutefois, à la Madeleine, à Saint-Sulpice et dans quelques autres paroisses, selon l'usage, la bénédiction a été donnée sur le perron, majestueusement décoré, à la foule massée devant l'église.

M. l'abbé Soulange-Bodin, curé de Notre-Dame de Renaissance, a trouvé un moyen ingénieux pour permettre aux fidèles de sa paroisse de célébrer la Fête-Dieu.

Avec son clergé et 1 200 de ses paroissiens il s'est embarqué le matin, à 9 heures, au quai des Tuileries, dans trois bateaux pavoisiens décorés de drapeaux aux couleurs

---

FEUILLETON DU 27 JUIN 1933 — 46 —

SANS BOUSSOLE

Sur son passage, les assistants s'écartaient. Plusieurs se découvrirent et quelques gens bien informés dirent à leurs voisins :

— C'est l'oncle de la défunte. Pauvre homme! Il aimait cette jeune femme comme sa fille. Quel chagrin pour lui!

Samuel s'engagea dans le vestibule et pénétra dans la salle à manger. Miss Schwob y était seule, occupée à se coiffer devant une glace. Elle se retourna et venant au-devant du vieillard :

— Ah! Monsieur, comme vous arrivez tard, dit-elle. Voulez-vous monter de suite? M. de Kervannec est dans la chambre bleue avec plusieurs messieurs du consulat de France.....

— Comment! M. de Kervannec lui?..... Ce n'est pas possible, s'écria Samuel frappé de stupeur.

— Mais si, Monsieur. Il était arrivé dimanche matin, par bonheur. Je ne sais vraiment pas ce que je serais devenue toute seule avec Lucy.

— Et Lucy, où est-elle? dit M. Cahen haletant.

— Avec son père. Depuis trois jours, elle ne le quitte pas plus que son ombre. Mais montez donc vite, Monsieur. Les porteurs sont là-haut; on va descendre le cercueil et le clergé vient dans dix minutes.

Le vieillard devenait blême. Soudain, saisissant la main de Rébecca :

— Je ne monterai pas, mais, dit-il très bas. Je ne veux pas rencontrer M. de Kervannec. Vous ne lui direz pas que vous m'avez vu. Vous entendez?

— Cependant, Monsieur, votre présence est nécessaire, et je ne comprends pas.....

— Plus tard, je le verrai, mais je dois d'abord prendre certaines dispositions. Gardez-moi le secret ou malheur à vous!

Il étreignait, comme dans un étau, la main de l'institutrice entre ses doigts osseux et la regardait d'un air menaçant.

— Lâchez-moi. Je vous obéirai, dit la jeune fille terrifiée.

Samuel quitta la salle à manger, gagna le fond du corridor et s'engagea dans l'escalier conduisant au sous-sol. Au dehors, le tempête redoublait d'intensité. On entendait à l'étage supérieur des pas pressés et une sorte de remue-ménage.

Sans se préoccuper de ces bruits, Samuel entra dans la cuisine et, prenant un chandelier sur la cheminée, alluma la bougie. Il était livide, et des paroles incohérentes sortaient de ses lèvres.

— De Kervannec ici! murmurait-il. C'est la ruine pour moi..... Oh! il faut avant tout que je sauve mon argent.....: N'est-il point déjà trop tard?..... Cet homme maudit a pu découvrir ma cachette.....

Il était maintenant dans un étroit couloir s'étendant sous toute la largeur de l'hôtel et donnant accès, d'un côté à la cuisine et à l'office, de l'autre à trois ou quatre caves d'inégale grandeur.

Samuel alla jusqu'à l'extrémité de ce couloir et arrive devant une petite porte basse cachée dans le retrait de la muraille. Tirant d'une poche de son gilet une clé, il l'introduisit dans la serrure de la caverne. La porte grinça sur ses gonds avec un bruit lugubre. Le vieillard s'arrêta sur le seuil et, levant sa lumière, promena un regard anxieux à l'intérieur de la cave. Elle était très basse d'étage, et encore soupirail n'y dardait jour. Trois solides coffres-forts en garnissaient les parois. Au milieu une table et une chaise.

Le visage de Samuel se rasséréna. Evidemment, personne n'était venu en son absence.

— Tout va bien, se dit-il, et j'ai le temps de réfléchir sur le meilleur parti à prendre. Certes, je ne m'attendais pas à ce dernier coup. Dois-je laisser mes fonds ici? Non, peut-être. Alors, il faudrait profiter des deux ou trois heures de liberté qui me restent pendant l'enterrement d'Eva.

Très perplexe, Samuel demeurait debout dans l'embrasure de la porte. Soudain, un formidable coup de vent ébranla la maison. Une porte placée à l'autre extrémité du couloir et donnant accès dans le jardin s'ouvrit brusquement et la rafale s'engouffrant en véritable tourbillon, referma violemment la porte sur le dos de M. Cahen. Sous le choc, le vieillard tomba en avant, les bras étendus; son chandelier lui échappa des mains et une obscurité complète régna dans le caveau.

Samuel resta quelques instants avant de se relever. Il s'était écorché la figure et le sang ruisselait sur son front et ses joues. Se ranimant un peu, néanmoins, il se remit debout et, en tâtonnant, parvint à retrouver le mur. Ses pieds heurtèrent le chandelier et, à l'aide d'une allumette, il put se procurer de nouveau la lumière. Alors, il se retourna vers la porte. Se sentant près de défaillir, il la poussa. Elle résista à ses efforts. La serrure s'était refermée à la secousse. Samuel poussa une effroyable imprécation.

— Malédiction! [illegible] il se mit assis en [illegible].

Une épouvante indicible se répandit sur son visage, puis une crise de colère s'empara de lui.

— Je ne veux pas mourir! disait-il. A l'aide! au secours!

Il poussait des hurlements sauvages. Se taisant tout à coup, une autre idée lui traversa le cerveau :

— J'ai tort d'appeler, dit-il haletant. S'ils viennent, ils s'emparent de mon argent et s'est à moi, à moi, cet argent... Non, non, personne n'entrera ici!...

La fièvre le brûlait, et déjà le délire s'emparait de lui. Pour ajouter à l'horreur de sa situation, la courte bougie acheva de se consumer et, de nouveau, l'obscurité envahit le caveau.

Alors, Samuel recommença ses appels désespérés... Puis, à bout de forces, épuisé par la perte du sang qui coulait toujours de ses blessures, il s'affaissa sur le sol et perdit complètement connaissance...

Personne, pour le moment, ne pouvait venir à son secours, tous les habitants de l'hôtel assistant aux obsèques de Mme de Kervannec. La cérémonie fut longue. Il était plus de 5 heures, lorsque Olivier eut reçu les derniers compliments de condoléance.

Il remonta enfin en voiture avec Lucy, Rébecca et le consul de France, M. Raguenel, qui s'était mis le plus gracieusement du monde à sa disposition.

— Cher Monsieur, je vous emmène avec votre charmante fillette, dit ce dernier à Olivier. Vous ne pouvez rentrer tous deux ce soir dans ce triste hôtel, et Mme Raguenel se réjouit de vous garder avec nous pendant tout le temps que vous devrez passer à Saint-Malo.

M. de Kervannec accepta cette proposition avec reconnaissance. Rébecca Schwob, tout en montrant une certaine complaisance, ne lui inspirait qu'une médiocre confiance. Néanmoins, il lui demanda si cette combinaison ne la dérangeait pas.

— Nullement, Monsieur, lui dit l'institutrice. Vous me permettrez seulement de rentrer, dès ce soir, chez mon père. Cela ne m'empêchera pas, bien entendu, d'aller vous rendre visite souvent avant votre départ.

— A votre disposition, miss. Veuillez croire, d'ailleurs, que je vous serai toujours très obligé du concours prêté par vous dans cette pénible circonstance.

Au consulat, Mme Raguenel accueillit ses compatriotes avec une franche cordialité. Le père et la fille, du reste, avaient grand besoin de retrouver un foyer ami dans cette immense cité où la langue, les usages, les mœurs, étaient si différents de ceux de la mère-patrie.

Néanmoins, le lendemain des obsèques, M. de Kervannec pria M. Raguenel de lui indiquer un homme d'affaires capable et intègre pour lui confier le règlement des droits de Lucy sur la succession de sa mère.

— Ma position est singulièrement délicate et embarrassante, dit-il. Il y a quelques années, à mon insu, Mme de Kervannec avait loué à son oncle l'hôtel de la cinquième avenue, et celui-ci y a naturellement fait transporter ses meubles. Par ailleurs, en quittant Paris, ma femme a emporté, outre ses nombreux bijoux, des valeurs considérables en titres nominatifs ou au porteur. Si j'étais seul, je ne me tourmenterais guère de ces questions, mais je dois défendre les intérêts de ma fille, et je me demande comment tout cela pourra se régler, [illegible] de M. Cahen.....

— Mais M. Cahen est revenu, interrompit M. Raguenel.

— Depuis quand? demanda Olivier étonné.

— Il est arrivé mardi, quelques instants avant l'enterrement de Mme de Kervannec. Il est entré dans l'hôtel, et l'ami qui me racontait cela ce matin s'étonnait même beaucoup de ne pas l'avoir vu auprès de vous pendant la cérémonie.

— Par exemple! Vous me surprenez. Comment M. Cahen, s'il est de retour, ne m'a-t-il pas encore donné signe de vie?

— Je vais envoyer un garçon chez lui, vous le désirez. Nous saurons s'il y a quelque erreur de la part de mon ami.

— C'est un nouvel embarras que je vous occasionne. Cependant, je serais heureuse d'être fixée. Si M. Cahen est à New-York, je pourrai rentrer en France très prochainement.

Le domestique envoyé dans la cinquième avenue n'y rencontra que les deux serviteurs chinois, qui déclarèrent être très étonnés n'avoir pas revu leur maître.

(A suivre)

LUCIEN DARVILLE.

(Droits de traduction et de reproduction réservés.)

LE « MUTUALISTE FRANÇAIS »

PARAIT LE 15 DE CHAQUE MOIS

Abonnement: un an : 2 fr., le numéro, 0[illegible]

— 5, RUE BAYARD, PARIS